

Les HALLES métropole



LA CANOPÉE :
LA FONCTION
ET LE SYMBOLE



LE CONSERVATOIRE
ET LA BIBLIOTHÈQUE :
DES ÉQUIPEMENTS
VALORISÉS
ET ÉTENDUS

RÉUNION PUBLIQUE
LUNDI 22 JUIN 18H30

LE JOURNAL DES ENQUÊTES PUBLIQUES / JUIN 2009

Plus de 20 ans après son achèvement, le complexe des Halles souffre de saturation et de dysfonctionnements en raison de l'intense fréquentation du site, de l'augmentation du trafic ferroviaire et du succès du centre commercial. Il est nécessaire de proposer aux Halles un aménagement capable d'offrir la qualité d'accueil attendue pour le cœur de la métropole répondant aux plus hautes exigences de qualité et d'environnement, d'accessibilité et de sécurité.

Le réaménagement des Halles vise à améliorer le fonctionnement du site et à lui apporter une respiration pour un meilleur confort des usagers et un cadre de vie plus agréable pour les habitants. Au fondement de ce projet, il s'agit également de faciliter l'accessibilité des usagers des transports, de renforcer les services à la population dans le domaine de la culture et des loisirs, de soutenir la dynamique commerciale de ce quartier central de Paris. Le réaménagement du quartier est pensé pour tous ceux qui le fréquentent : riverains, voyageurs en transit, chalands, promeneurs, commerçants, sportifs, cinéphiles...

Ce projet est donc porteur d'une véritable mutation portée par une architecture et un traitement paysager ambitieux, qui redonnent du sens au site.

Il se traduit par le développement des services aux habitants et aux usagers notamment grâce à un grand jardin qui, plus accessible et plus étendu, sera plus convivial.

Temps fort du projet, le déroulement des enquêtes publiques marque une étape déterminante de ce grand projet urbain.

Celles-ci doivent vous permettre de formuler vos observations et vos questions à la Commission d'enquêtes.

RÉAMÉNAGEMENT DES HALLES

Enquêtes publiques

15 JUIN >
17 JUILLET 2009



INFORMEZ-VOUS ET DONNEZ VOTRE AVIS

Le projet de réaménagement du site des Halles doit être soumis à une série d'enquêtes publiques conjointes, conduites par la Commission d'enquêtes et nécessaires à la mise en œuvre des projets dont la Ville de Paris assure la maîtrise d'ouvrage.

RÉUNION PUBLIQUE PRÉSIDIÉE PAR LA COMMISSION D'ENQUÊTES
GYMNASE SUZANNE BERLIOUX – 4 place de la rotonde, FORUM DES HALLES, niveau -3

PERMANENCES DE LA COMMISSION D'ENQUÊTES ET REGISTRES

MAIRIE DU 1^{er} ARRONDISSEMENT
4 place du Louvre

Lundi 15 juin 2009 : 9h - 12h
Mardi 23 juin 2009 : 13h - 16h
Mercredi 1^{er} juillet 2009 : 13h - 16h
Samedi 4 juillet 2009 : 9h - 12h
Jeudi 9 juillet 2009 : 16h - 19h
Vendredi 17 juillet 2009 : 14h - 17h

MAIRIE DU 3^e ARRONDISSEMENT
2 rue Eugène Spuller

Vendredi 26 juin 2009 : 10h - 13h
Samedi 11 juillet 2009 : 9h - 12h

MAIRIE DU 4^e ARRONDISSEMENT

2 place Baudoyer
Samedi 27 juin 2009 : 9h - 12h
Jeudi 2 juillet 2009 : 10h - 13h

MAIRIE DU 2^e ARRONDISSEMENT
8 rue de la Banque

Samedi 20 juin 2009 : 9h - 12h
Lundi 29 juin 2009 : 14h - 17h

EXPOSITION, DOSSIERS D'ENQUÊTES PUBLIQUES
EN MAIRIES ET AU CENTRE ADMINISTRATIF MORLAND,
17 boulevard Morland, Paris 4^e

LES
HALLES
un projet
métropole

LA LOGIQUE DU PROJET

UNE HISTOIRE

Marqué depuis le XII^e siècle par l'implantation et le développement d'un marché central, à l'échelle d'une cité puis d'une agglomération, le quartier des Halles a connu au cours des années 1960 et 1970 une mutation majeure avec le transfert à Rungis du marché alimentaire de la capitale. Ce gigantesque déménagement, effectué en 1969, puis le démontage des pavillons Baltard ont libéré au cœur de Paris une emprise qui a permis la réalisation du Réseau Express Régional et l'interconnexion de ses lignes, la construction du Forum des Halles et l'aménagement d'un jardin.



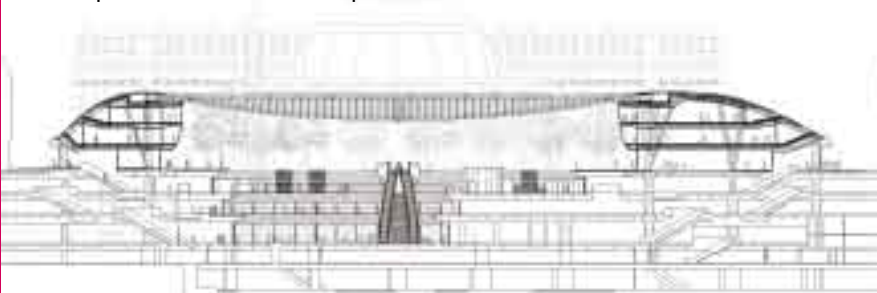
Musée Carnavalet/Roger-Viollet

UNE NOUVELLE MUTATION

Le réaménagement du quartier des Halles est donc synonyme d'une nouvelle mutation. Sans faire table rase de l'existant, il ne se réduit pas non plus à des interventions superficielles. Il implique une rénovation ambitieuse qui permettra de préserver et d'enrichir l'ensemble des fonctions urbaines du site, d'en améliorer le fonctionnement et le cadre de vie et d'apporter des réponses à la mesure d'un site central, véritable porte d'entrée dans la capitale.

UN impératif DE RÉNOVATION

Plus de vingt ans après son achèvement, le complexe des Halles souffre de saturation et de dysfonctionnements. L'intense fréquentation du site, l'augmentation du trafic ferroviaire, le succès du centre commercial et des équipements publics ont provoqué un vieillissement précoce du cadre urbain et de ses édifices, tandis que la conception initiale des infrastructures ne permet pas de répondre aux exigences nouvelles en termes de qualité de vie, d'urbanisme, de sécurité et d'environnement.



Patrick Berger et Jacques Anziutti architectes

LES PARTENAIRES D'UN GRAND PROJET

MAIRIE DE PARIS



île de France



forum des Halles
www.forumdeshalles.com

Le grand projet de rénovation des Halles implique une approche globale des fonctions urbaines du site – transport, commerce, culture, loisirs. Initié par la Ville de Paris, il réunit avec la Région Île-de-France, trois autres partenaires.

- ▶ Le STIF et la RATP, maîtres d'ouvrage pour la restructuration du pôle de transports et de ses accès,
- ▶ La Société Civile du Forum des Halles de Paris, maître d'ouvrage pour la reconversion de surfaces de circulation et de stationnement automobile en espaces commerciaux.

Les enquêtes conduites entre le 15 juin et le 17 juillet 2009 concernent les opérations dont la Ville assure la maîtrise d'ouvrage : la rénovation du jardin des Halles, la construction de la Canopée en superstructure du Forum des Halles, la restructuration de la voirie de surface, des voies souterraines et des circulations intérieures du complexe souterrain.

Le projet transport fera l'objet d'une enquête publique spécifique à l'automne.

3

OBJECTIFS

3

ÉCHELLES

3

NIVEAUX
D'INTERVENTION

Patrick Berger et Jacques Anziutti architectes / Perspective: studiosezz

OUVRIR, ÉQUILIBRER, VALORISER

TROIS GRANDS OBJECTIFS INSPIRENT LE PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DES HALLES : OUVRIR, ÉQUILIBRER ET VALORISER.

Ouvrir, pour assurer la fluidité et la lisibilité des circulations, diversifier et améliorer les accès piétons au site, recréer une continuité urbaine, offrir avec un grand jardin une respiration au cœur de Paris.

Équilibrer, pour réaffirmer la vocation du quartier comme lieu de rencontre et d'échange, où la diversité de l'offre publique et commerciale est un facteur de mixité sociale ; pour associer plus harmonieusement les espaces souterrains et la surface, les bâtiments et les espaces verts.

Valoriser, pour créer une cohérence d'ensemble et des conditions de confort améliorées. Doter la porte de la métropole d'une architecture contemporaine durable.

LE QUARTIER, LA VILLE, LA MÉTROPOLE

CES TROIS OBJECTIFS SE DÉCLINENT SUR PLUSIEURS ÉCHELLES.

À l'échelle du quartier, le projet vise à améliorer le cadre de vie et les conditions d'usage pour les habitants et les visiteurs.

À l'échelle parisienne, les objectifs du projet impliquent la réinscription des Halles parmi les grands espaces du centre de la capitale, entre le Louvre et le Centre Pompidou.

À l'échelle de la métropole, le réaménagement des Halles impose, en termes de confort, de facilité d'accès, de visibilité, une adaptation des équipements du pôle de transport à la mesure des flux de voyageurs et d'usagers.

LA SURFACE, LA PROFONDEUR, L'ÉMERGENCE

LE PROJET S'EXPRIME PAR TROIS NIVEAUX D'INTERVENTION, DES ESPACES SOUTERRAINS À LA NOUVELLE SUPERSTRUCTURE DU FORUM.

Les aménagements souterrains permettront d'améliorer le service aux usagers, l'accessibilité au pôle de transports et au centre commercial. Ils prévoient une restructuration de la voirie, de la gare RER et des liaisons entre les niveaux inférieurs et la surface, la création de nouveaux accès au pôle de transports et la reconversion d'espaces de circulation et de stationnement automobile en services urbains et en commerces.

En surface, le projet recompose les espaces publics autour d'un jardin rénové, décloisonné et ouvert sur son environnement. Il étend le secteur piétonnier à la périphérie du jardin. Il réduit l'impact de la voirie souterraine sur l'espace public par la suppression de plusieurs entrées et sorties de tunnel.

Enfin, la construction d'un bâtiment nouveau – la Canopée – couvrant l'emprise de l'ancien Forum, et en lien direct avec le jardin, apporte une forte visibilité urbaine aux espaces souterrains et aux équipements de surface qu'il accueillera. La valeur architecturale de cette nouvelle émergence est aussi la traduction d'un rayonnement métropolitain.

**UN JARDIN À L'ÉCHELLE
DES HALLES : UNE RECONQUÊTE
ET UNE RESPIRATION**



Le nouveau jardin proposé par l'agence SEURA/ David Mangin architectes retrouve une unité, de plain-pied, sur plus de 4 hectares, autour d'un axe est-ouest, entre la

Canopée et la Bourse du Commerce, délimité au nord par l'église Saint-Eustache et au sud par les alignements d'arbres de la rue Berger qui seront conservés et étendus.

Avec des perspectives dégagées sur son environnement, la composition du jardin conjugue l'espace généreux d'une prairie, que font vivre une grande variété de plantations, et des aménagements spécifiques, notamment les aires de jeux pour enfants,

permettant à chacun de trouver sa place. La relation forte entre le jardin et la Canopée se traduit par un accès magistral vers le patio du nouveau Forum. Une meilleure insertion des voiries souterraines permettra d'étendre le secteur piétonnier en périphérie du jardin : rues Coquillière, Berger, des Prouvaires, Sauval, Vauvilliers et du Pont-Neuf et jusqu'au carrefour de la rue de Rivoli.



SEURA / David Mangin architectes

**UN PÔLE D'ÉCHANGES
CONFORT, SÉCURITÉ ET LISIBILITÉ**



Ce projet fera l'objet d'une enquête publique spécifique à l'automne.

Pôle d'échanges le plus important de l'agglomération, la gare souterraine Châtelet-Les Halles est une donnée fondamentale du projet en raison des flux qu'elle génère. Son désenclavement est un objectif

prioritaire. Son réaménagement est placé sous la maîtrise d'ouvrage du STIF et de la RATP.

Le projet conçu par Patrick Berger et Jacques Anziutti architectes prévoit la restructuration de la salle d'échanges du RER, l'agrandissement et la rénovation des espaces, la réorganisation des cheminements et l'amélioration de la signalétique. Il comprend également la création d'un nouvel accès direct au métro et au RER, place Marguerite de Navarre. Le prolongement

des accès des portes Berger et Rambuteau et le réaménagement de la porte Lescot, vont permettre une redistribution des flux, une considérable amélioration du confort et de la sécurité des voyageurs. Les conditions d'accès pour les personnes à mobilité réduite seront également améliorées.

Cette réorganisation spatiale, crée aussi de nouveaux repères. Elle rend lisible la relation entre les espaces souterrains et la surface, permettant aux voyageurs de mieux se situer dans leurs cheminements.



Patrick Berger et Jacques Anziutti architectes / Perspective: studiosezz / Maitrise d'ouvrage : RATP

LES HALLES

de la

Culture



Le quartier des Halles accueille à la fois le noyau central du réseau de transports en commun de la région Île-de-France et le plus grand centre commercial parisien. Porte d'entrée de la métropole, il a aussi vocation à être un grand espace public témoignant de la vitalité urbaine et de la diversité qui font l'harmonie au cœur de la cité et son rayonnement.

En conjuguant toutes les fonctions urbaines, en améliorant leur confort d'usage et leur visibilité, le projet de rénovation des Halles établit une plus grande mixité qui favorise l'émergence des activités et des publics dans leur diversité et améliore le cadre de vie des riverains.

L'offre culturelle et de loisirs urbains du site constitue à cet égard un enjeu majeur, avec les synergies que le projet vise à développer, au sein de la Canopée, entre programmes publics et commerciaux.

L'immédiate proximité du jardin recomposé, à la fois lieu de convivialité et de loisirs, inscrit enfin l'ensemble des activités dans un environnement privilégié.





ET DES LOISIRS

urbains

DEUX NOUVEAUX PÔLES DÉDIÉS AUX ARTS VIVANTS

Deux nouveaux équipements enrichissent l'offre culturelle du site. Les pratiques artistiques amateurs – théâtre, chant, musique et danse – bénéficieront d'installations adaptées dans l'aile nord. Ce nouvel espace accueillera également un centre culturel pour les sourds et les malentendants.

Par ailleurs, des espaces dédiés aux cultures urbaines constitueront, au cœur de Paris, deuxième capitale mondiale du hip-hop, un lieu interdisciplinaire de diffusion, d'enseignement et de pratique visant le grand public, les amateurs, mais aussi les artistes.

Cet équipement qui s'inscrit en parfaite cohérence avec l'histoire et la sociologie du site répond notamment aux attentes du public jeune métropolitain.

LA CANOPÉE ET LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS

La Canopée représente environ 14 000 m² de surfaces utiles, dont 6 100 m² sont dédiés au commerce, 7 900 m² aux équipements publics et 800 m² aux sanitaires, halls et PC sécurité.

LE CONSERVATOIRE ET LA BIBLIOTHÈQUE : DES ÉQUIPEMENTS VALORISÉS ET ÉTENDUS

Actuellement situé dans les pavillons Willerwal, le conservatoire W.A. Mozart qui rayonne sur les quatre arrondissements centraux est un équipement emblématique du Forum des Halles. Il sera reconstruit sur site et agrandi dans l'aile sud de la Canopée où il occupera trois niveaux. Il offrira de meilleures conditions spatiales et acoustiques dans un environnement plus agréable. Outre le pôle Musique, il accueillera les pôles Art dramatique et Danse ainsi qu'une salle de répétition et de diffusion dont l'usage sera étendu aux autres équipements publics du site. Pendant les travaux, le conservatoire sera accueilli à proximité, rue Jean-Jacques Rousseau, pour permettre une continuité des enseignements.

L'actuelle bibliothèque jeunesse La Fontaine, reconstruite au premier étage de l'aile nord, sera étendue avec l'ouverture d'une salle de lecture commune pour adultes et enfants. Cette nouvelle bibliothèque disposera d'une vue sur le jardin, l'église Saint-Eustache et la Bourse du Commerce. La bibliothèque ne sera plus accessible pendant les travaux. Les équipements des arrondissements voisins comprenant une section jeunesse pourront accueillir les lecteurs de la bibliothèque La Fontaine.



3 100 m²

Le conservatoire
des 4 arrondissements
centraux de Paris
et la salle de répétition
et de diffusion



1 300 m²

La bibliothèque
tous publics



1 400 m²

Le pôle
des pratiques
artistiques amateurs
et le centre culturel
des sourds et
malentendants



1 300 m²

L'espace
des cultures
urbaines

Le jardin actuel



Demain un jardin

plus ouvert,
accessible
à tous, plus sûr,
de plain-pied
et aux usages
multiples



SEURA / David Mangin architectes

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE L'OPÉRATION

Ces éléments de calendrier, indicatifs et provisoires, seront affinés en lien avec les partenaires au fur et à mesure de l'avancement de l'opération, sous réserve des conclusions de la Commission d'enquêtes.

2010

- ▶ Démarrage des travaux du jardin (tranche sud/jeux pour enfants)
- ▶ Démolition des pavillons Willerval
- ▶ Livraison des jeux pour enfants
- ▶ Début des travaux de construction de la Canopée

2013

- ▶ Livraison de la Canopée et du jardin
- ▶ Début des travaux sur les voiries de surface et des travaux de réaménagement du pôle transport

2011

- ▶ Début des travaux sur la voirie souterraine

2016

- ▶ Livraison de la salle d'échanges rénovée et fin de l'opération

2014

- ▶ Livraison des voiries souterraines

MAIRIE DE PARIS



INFOS MAIRIE DE PARIS
39 75

Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe

www.paris.fr

Publication : Mission Halles /
Ville de Paris / DICOM
Conception-réalisation : Parimage
Impression : Groupe des imprimeries
Morault

La Canopée : Patrick Berger et Jacques Anziutti
architectes
Le jardin : SEURA / David Mangin architectes
Le pôle d'échanges : Patrick Berger et Jacques Anziutti
architectes / maîtrise d'ouvrage : RATP

Illustrations/photographies :

Page 1 : La Canopée et le pôle d'échange :
Patrick Berger et Jacques Anziutti architectes
Perspective nocturne : StudioSezz avec
la collaboration de Ida Tursic et Wilfried Mille
Page 2 : Pavillons Baltard : ECPAD ; Église
Saint-Eustache vue du Forum des Halles :
Patrick Berger et Jacques Anziutti architectes
Page 6 et 7 : Fotolia